

Le RUN a connu une année 2010 assez agitée, marquée notamment par d'importants changements de personnes aux postes clés suite à la démission de son directeur M. Bernard Woeffray et de son remplacement à titre intérimaire par

2010, année de transition

M. Daniel Grassi Pirrone, alors que le conseiller d'Etat Claude Nicati, chef du Département de la gestion du territoire (DGT), succédait au conseiller d'Etat démissionnaire Frédéric Hainard à la tête du Comité directeur. Ces changements ont fait entrer le RUN dans une période de transition et d'incertitudes. Ils ne l'ont pas empêché de poursuivre sa mission au service de la stratégie cantonale de développement en partenariat avec le canton et les communes et de remplir les mandats qui lui sont confiés.

Les principaux objectifs fixés pour 2010 ont été atteints. C'est ainsi que les contrats de région et d'agglomération de 1^{re} génération ont été mis en œuvre progressivement en fonction des possibilités financières des différents partenaires. Le contrat d'agglomération de la Communauté urbaine Le Locle – La Chaux-de-Fonds, dernière pièce du puzzle de la stratégie RUN, a été signé en février 2010.

Quant à la réalisation de projets, il faut mentionner le lancement en août de la prolongation de la ligne TN 10 jusqu'à Bôle pour une phase de test qui devrait s'achever à mi-décembre 2012. Les premiers résultats semblent encourageants et laissent augurer que les objectifs de fréquentation définis par convention entre la COMUL et l'Etat de Neuchâtel pourront être atteints.

Un intéressant projet de covoiturage, stimulant les entreprises, a été lancé en décembre 2010. Il vise à limiter les flux pendulaires entre La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Morteau et Villers-le-Lac, région formant l'Agglomération urbaine du Doubs (AUD). De son côté, la Région La Béroche a mandaté un bureau spécialisé afin de proposer une offre de mobilité douce dont la mise en œuvre est prévue en 2011. Douze des seize communes de la Région

Val-de-Ruz ont réuni leur gestion des eaux en 2010 sous un seul syndicat, «MultiRuz», en lien avec les objectifs fixés dans le contrat de région.

Concernant le Projet d'agglomération, l'association RUN va continuer, sur mandat du Conseil d'Etat, à coordonner l'action des acteurs impliqués jusqu'en juin 2012, année du dépôt du Projet d'agglomération de 2^e génération auprès de la Confédération. Il lui incombe de préparer le dossier d'agglomération de 2^e génération requis par l'administration fédérale en vue de solliciter le Fonds d'infrastructure dès 2015, notamment en vue de la réalisation du TransRUN.

Quel que soit le statut du RUN en 2012, le Projet d'agglomération doit garantir la cohérence de la politique d'aménagement du territoire (urbanisation) et des transports: c'est la condition posée par la Confédération pour soutenir le TransRUN. Quant à la Nouvelle Politique Régionale (NPR), l'évaluation des dossiers pouvant bénéficier des crédits ou des prêts sera complètement assurée dès 2012 par l'administration cantonale. De son côté, le RUN a exprimé en 2010 son souhait que le management régional, au cœur du partenariat Etat-communes, demeure de sa compétence.

Outre ses tâches internes, le Bureau technique a contribué au financement de l'association RUN à hauteur de plus de 400'000 francs en 2010 en honorant divers mandats dans le domaine de ses compétences. Il a par exemple contribué à la réalisation d'une étude servant de modèle théorique pour la promotion de la filière bois énergie en pâturage boisé, laquelle devrait commencer à se concrétiser en 2011. Le RUN accompagne notamment le processus de fusion des 15 communes du Val-de-Ruz, ainsi que les réflexions stratégiques de la région du Grand-Entre-deux-Lacs, de la ville de Neuchâtel et des communes qui l'entourent, à l'enseigne de Nouveau Neuchâtel.

* Les rapports d'activités du RUN sont disponibles sur www.lerun.ch/communication

**Info RUN 6/
03.11**

run:

RESEAU URBAIN NEUCHATELOIS

- Le RUN a l'honneur d'être amplement mentionné en ce début d'année dans un rapport de l'OCDE intitulé *Examens territoriaux de l'OCDE*, consacré à la Suisse. Cette étude s'inscrit dans un programme plus vaste portant sur plusieurs pays membres de l'OCDE.
- La Lettre d'engagement à l'appui de l'Accord sur les prestations de la Confédération concernant le projet d'agglomération de 1^{re} génération a été signée en février dernier par les 14 communes et par le Conseil d'Etat. L'Accord de prestations lui-même a été paraphé par le Conseil d'Etat et le RUN. Il ne manque que la griffe de la conseillère fédérale Doris Leuthard.

Projet d'agglomération, 2^e génération

Alors que le Projet d'agglomération de 1^{re} génération, soumis à la Confédération en 2007, entre dans la phase de mise en œuvre, il faut élaborer le Projet de 2^e génération, qui doit être remis à la Confédération en juin 2012 à l'appui d'une demande de cofinancement de nouvelles infrastructures à partir de 2015. Un atelier de réflexion a rassemblé, le 4 février dernier, en présence du conseiller d'Etat Claude Nicati, une quarantaine de représentants de l'Etat et des communes. Les forces et les faiblesses du projet ont été passées en revue. Des choix fondamentaux doivent être faits. Un consensus se dégage sur la validité de la stratégie RUN en tant que réponse aux risques de marginalisation du canton. Le concept de densification de l'habitat à l'intérieur de l'agglomération, autour des pôles de transport public, et l'augmentation de la part modale des transports publics, fondée sur le TransRUN, ne sont pratiquement pas remis en question. Un second atelier de réflexion est prévu dans le courant du 2^e semestre 2011.

Guide-interprète du patrimoine: un brevet fédéral

L'Association pour la formation de guide-interprète du patrimoine (AFGIP) a mandaté le RUN afin de coordonner son projet. Après huit ans d'efforts, alors que des modules de cours ont été mis sur pied par l'EMTN de Cernier et à Vallorbe par AGRIDEA, et qu'une quarantaine de diplômés ont été délivrés, un brevet fédéral est venu consacrer cette initiative en août 2010. Les premiers brevets d'Accompagnateur de randonnée seront remis à fin 2011. Le CFC constitue le minimum pré requis, ainsi que la maîtrise d'une deuxième langue.

Cinq modules de cours conduisent au brevet. Les candidats doivent démontrer des capacités pédagogiques et organisationnelles et être en mesure de captiver leurs clients sur des thèmes du patrimoine naturel ou culturel. Des compétences en matière de sécurité sont aussi requises.

Selon les goûts et les intérêts des accompagnateurs, il peut s'agir de randonnées urbaines aussi bien que d'excursions dans la nature. Les personnes ayant suivi cette formation ont presque toujours, au départ, des passions qu'elles ont envie de partager.

Une fois le titre obtenu, elles exercent pour la plupart leur activité à titre accessoire, avec un statut d'indépendant.

Pour en savoir plus: www.guide-patrimoine.ch
associationgip@bluewin.ch / Tél. 032 889 76 06
Mme Katia Chardon

Vers des formations professionnelles transfrontalières

Un forum se tiendra à Villers-le-Lac le mercredi 29 juin sur le thème de la formation professionnelle existante de chaque côté de la frontière. Dans le cadre de l'Agglomération urbaine du Doubs (AUD), qui réunit les communes de Morteau, Villers-le-Lac, Le Locle et La Chaux-de-Fonds, il est apparu que l'organisation de la formation professionnelle au niveau transfrontalier serait profitable à chacun. Un projet INTERREG a été déposé dans le but de mettre en place une plateforme de formation commune. L'AUD présentera les résultats de cette étude avec le soutien du RUN.

Les directeurs des écoles professionnelles GRETA à Morteau et CIFOM dans les Montagnes neuchâtelaises, MM. Alain Guichon et Jean-Pierre Brügger, ont mené une réflexion commune afin de mettre les forces en évidence et de rendre les deux espaces complémentaires.

Cet inventaire tend bien sûr à ne pas refaire du côté français ce qui se fait bien du côté suisse, et inversement. Plusieurs documents intéressants y seront présentés. Une analyse a par exemple mis en évidence cinq métiers pour lesquels il serait nécessaire d'approfondir les conditions de formation. Autre «découverte»: il n'existe aucune certification pour le sertissage. La formation professionnelle côté suisse (neuchâtelois) et français a été comparée dans ses conditions d'accessibilité (écolage, outillage et support de formation, financement, etc.).

run:
RESEAU URBAIN NEUCHÂTELOIS

Association RUN - Av. Léopold-Robert 36 - Case postale 1244
CH-2301 La Chaux-de-Fonds - 032 889 67 99 - run@ne.ch
www.lerun.ch